

Mise à jour du processus d'élaboration de politiques (PDP)

Protection des acronymes des organisations internationales gouvernementales (OIG) et certains noms de la Croix Rouge dans tous les gTLD

Septembre 2017

Prochaines dates importantes :

Il y a deux pistes de travail en cours liées à ce PDP. Premièrement, en ce qui concerne les recommandations du PDP adoptées par le Conseil d'administration qui sont compatibles avec l'avis du GAC, l'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT) a publié le texte préliminaire de sa politique de consensus pour consultation publique vers la fin avril et à l'heure actuelle il finit la rédaction de la politique de consensus pour sa mise en œuvre. Deuxièmement, pour ce qui est des recommandations du PDP étant incompatibles avec l'avis du GAC et pour lesquelles le Conseil d'administration n'a encore pris aucune décision, il n'y a pas eu d'autres discussions liées à la protection des acronymes des OIG entre le Conseil d'administration et les représentants du GAC et de la GNSO au cours des débats facilités ayant eu lieu à l'ICANN58, dans l'attente de l'achèvement du PDP de la GNSO concernant les droits curatifs des OIG-OING (question abordée dans un autre point de ces documents d'information). Ce groupe de travail du PDP est censé mener une discussion ouverte à la communauté sur ses recommandations finales à l'ICANN60.

En ce qui concerne les noms de la Croix-Rouge, le conseil de la GNSO [a voté](#) de réunir à nouveau le groupe de travail du PDP original en mai 2017, suite à la demande du Conseil d'administration de l'ICANN. Le groupe de travail s'est réuni à nouveau à plusieurs reprises et il est parvenu à un accord préliminaire sur la base juridique internationale pour protéger les noms des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Mouvement International. Il discute actuellement la portée de la liste des variantes limitées qui sera définie pour ces noms. Une mise à jour sera fournie au conseil de la GNSO par le président du groupe de travail lors de l'ICANN60.

Synthèse :

En novembre 2013, le Conseil de la GNSO [a adopté](#) à l'unanimité les recommandations consensuelles de son groupe de travail sur le PDP concernant les protections au premier et au second niveau dans tous les gTLD pour les noms et les acronymes de certaines organisations internationales gouvernementales (OIG) et de certaines organisations internationales non gouvernementales (OING), y compris le mouvement international de la Croix-Rouge, les sociétés nationales de la Croix-Rouge et le Comité international olympique (CIO).

Le 30 avril 2014, le Conseil d'administration de l'ICANN [a adopté](#) les recommandations de la GNSO sur cette question n'étant pas incompatibles avec l'avis du GAC. Pour la Croix-Rouge, les identificateurs approuvés étaient « Croix-Rouge », « Croissant-rouge », « Cristal-Rouge » et « Lion et soleil rouges » ; pour les OIG les identificateurs agréés sont les noms complets de ces OIG qui figurent sur la liste qui a été fournie par le GAC en mars 2013. Le Conseil d'administration a demandé un délai supplémentaire pour examiner les autres recommandations du PDP incompatibles, et a résolu de faciliter le dialogue entre le GAC, la GNSO et autres parties affectées pour résoudre les différences. Une

équipe de révision de la mise en œuvre sous la direction de la Division des domaines mondiaux a été formée pour mettre en œuvre les recommandations adoptées par le Conseil d'administration.

En juin 2014, le Comité du programme des nouveaux gTLD du Conseil d'administration (NGPC) a demandé au Conseil de la GNSO d'envisager la modification de ses autres recommandations de politiques relativement à la nature et la durée de la protection pour les acronymes des OIG, ainsi que pour les noms et acronymes des entités qui composent le mouvement international de la Croix-Rouge et les noms des 189 sociétés nationales de la Croix-Rouge. Le conseil de la GNSO [a répondu](#) en octobre à la demande du NGPC, demandant des précisions ; en janvier 2015, il a reçu la [réponse](#) du NGPC l'informant que les discussions étaient toujours en cours. Ces identificateurs de la Croix-Rouge et des OIG bénéficient déjà d'une protection provisoire grâce à une résolution du Conseil d'administration. En 2014, un petit groupe de représentants des OIG et du GAC a commencé à travailler avec les représentants du Conseil d'administration de l'ICANN sur une proposition facilitée par le personnel de l'ICANN visant à concilier les recommandations de politiques de la GNSO dites incompatibles et l'avis du GAC.

Le 31 mai 2016, le conseil de la GNSO [a adressé une lettre](#) au Conseil d'administration pour faire le suivi de certaines discussions ayant eu lieu lors de la 55e réunion de l'ICANN à Marrakech. Suite à des discussions supplémentaires tenues au cours de l'ICANN56 à Helsinki, le Conseil d'administration [a répondu](#) au conseil de la GNSO en octobre 2016, lui transmettant en même temps la proposition finale du petit groupe des OIG. Lors de la 57e réunion de l'ICANN à Hyderabad, le Conseil d'administration a proposé que le GAC et la GNSO mènent un débat, animé par l'ancien membre du Conseil d'administration Bruce Tonkin, dans le but de régler les divergences. Une discussion initiale facilitée sur la question touchant aux protections de la Croix-Rouge a eu lieu entre le GAC et les représentants de la GNSO vers la fin février 2017. En mars 2017, lors de la 58e réunion de l'ICANN, deux autres dialogues facilités se sont déroulés, un sur les noms et les acronymes de la Croix-Rouge et l'autre sur les acronymes des OIG.

Suite à ces séances facilitées, lors de la 58e réunion de l'ICANN, le Conseil d'administration a adopté une [résolution](#) demandant au Conseil de la GNSO d'envisager le lancement d'un processus pour modifier les recommandations de politique n'ayant pas encore été adoptées par le Conseil d'administration de l'ICANN concernant une liste limitée de noms d'organisations de la Croix-Rouge. Le conseil de la GNSO a voté pour accéder à la demande du Conseil d'administration en mai 2017.

Il n'y a eu plus de discussions au sujet des prochaines étapes sur la protection des acronymes des OIG depuis la dernière mise à jour en juillet 2017, en attente de la fin des délibérations du groupe de travail sur le PDP de la GNSO en cours, et compte tenu de la protection de droits curatifs pour les OIG et les OING (voir le document d'information séparé pour cette mise à jour de l'état des activités).

Statut des opportunités d'engagement :



Les membres du GAC et les observateurs sont encouragés à fournir leurs commentaires et à faire le suivi des discussions du groupe de travail sur le PDP réuni à nouveau concernant aussi bien les noms de la Croix-Rouge que le groupe de travail sur le PDP des droits curatifs.

Informations supplémentaires :

- Novembre 2013 [Rapport final du groupe de travail du PDP :](#)
- <http://gnso.icann.org/en/issues/igo-ingo-final-10nov13-en.pdf>
- Janvier 2014 - [Rapport sur la recommandation du conseil de la GNSO au Conseil d'administration de l'ICANN :](#) <http://gnso.icann.org/en/issues/council-board-igo-ingo-23jan14-en.pdf>
- [Résolution du Conseil d'administration de l'ICANN du 30 avril 2014 :](#) <https://features.icann.org/gnso-policy-recommendations-igo-ingo-protections>
- Lettre du NGPC en date du 16 juin 2014 : <http://gnso.icann.org/en/correspondence/chalaby-to-robinson-16jun14-en.pdf>
- Réponse du conseil de la GNSO du 7 octobre 2014 à la lettre du NGPC : <http://gnso.icann.org/en/correspondence/robinson-to-chalaby-disspain-07oct14-en.pdf>
- Résolution du NGPC du 12 octobre 2014 sur les mesures provisoires de protection pour la Croix-Rouge internationale et les entités nationales de la Croix-Rouge : <https://www.icann.org/resources/board-material/resolutions-new-gtld-2014-10-12-en#2.d>
- Lettre de réponse du NGPC au conseil de la GNSO en date du 15 janvier 2015 : <http://gnso.icann.org/en/correspondence/chalaby-to-robinson-15jan15-en.pdf>
- Lettre du conseil de la GNSO au président du Conseil d'administration de l'ICANN, 31 mai 2016 : <https://www.icann.org/en/system/files/correspondence/gnso-council-chairs-to-crocker-31may16-en.pdf>
- Réponse du Conseil d'administration au conseil de la GNSO, contenant la proposition du petit groupe des OIG, 4 octobre 2016 : <https://www.icann.org/en/system/files/correspondence/crocker-to-austin-et-al-04oct16-en.pdf>
- L'espace Wiki du nouveau groupe de discussion sur les identificateurs des OIG / Croix-Rouge contenant les archives des courriers électroniques et des documents préliminaires pour les discussions facilitées proposées : <https://community.icann.org/x/eoPRAw>